



Robert Poëti
Député de Marguerite-Bourgeoys
Vice-président de la Commission de l'économie et du travail

LaSalle, le 27 avril 2016

Monsieur Jacques Daoust
Ministre des transports
700 Boulevard René-Lévesque E,
Ville de Québec (Québec) G1R 5H1

Objet : Transfert d'informations au ministre des Transports

Il y aura bientôt trois mois que le dernier remaniement a pris effet. Depuis lors, aucune requête provenant du cabinet, ou du nouveau ministre, pour faire une transition ou, minimalement, s'informer des dossiers qui étaient en cours ou sur le point d'être traités n'a été signifiée. Loin de moi l'intention de jouer un rôle-conseil, mais il m'aurait semblé normal d'effectuer une transition, afin de pouvoir, ou devoir informer le ministre ou son personnel de certaines situations importantes, voire préoccupantes. Je me dois, en âme et conscience, de vous informer de façon formelle de ces préoccupations et du travail que j'ai effectué au cours des 22 mois où j'ai occupé la fonction ministérielle aux Transports.

Ce qui m'avait retenu à ce jour, c'était de permettre au ministre de prendre connaissance de son ministère et de ses dossiers, afin qu'il puisse de consulter une ressource externe qui avait un mandat spécifique relié à l'intégrité des processus, et de la conformité des attributions de contrats; ainsi, il serait informé du suivi des recommandations du rapport Duchesneau et du suivi sur les correctifs à adopter suite à la Commission Charbonneau. Cette ressource a été engagée à ma demande par le ministère. À mon départ, j'avais bien avisé madame Trudel d'informer le Chef de cabinet du nouveau ministre des dossiers sur lesquels nous avions des inquiétudes et sur des événements qui démontraient des irrégularités.

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1124
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone 581 628-1009
Télécopieur 418 643-7839

Bureau de circonscription
7655, boulevard Newman
Bureau 311
LaSalle (Québec) H8N 1X7
Téléphone 514 368-1818
Télécopieur 514 368-1844
robert.poeti.mabo@assnat.qc.ca

J'ai appris avec surprise qu'elle aurait donné sa démission la semaine dernière. J'ai eu la confirmation qu'avant son départ elle aurait eu une rencontre avec le Chef de cabinet du ministre pour l'informer de son travail et de ses propres préoccupations sur des sujets chauds, et de lui remettre l'ensemble de ses recommandations, en vue de permettre au ministre des correctifs à certaines situations anormales.

Par conséquent, j'aimerais bien m'assurer que mes préoccupations autant sur le plan éthique, administratif ou criminel soient bien transmises et vérifiées.

En effet, avant le remaniement, j'avais demandé plusieurs réponses à des questions précises à la sous-ministre, madame Dominique Savoie, mais je suis obligé d'admettre qu'elle ne m'est jamais revenue avec des réponses et a étiré le temps à outrance. Néanmoins, le temps lui aura donné raison, elle n'a pas eu à me répondre. Ma question aujourd'hui est simple : a-t-elle avisé le ministre actuel des questions auxquelles elle devait me répondre ? Je lui ai demandé de modifier l'organigramme des enquêtes, de procéder avec les vérifications et de consulter les professionnels en conformité avec le projet. L'imputabilité m'apparaissait faible et je l'ai mise en garde qu'elle devrait être plus imputable.

Bref, plusieurs questions demeurent sans réponses et il s'avère nécessaire entre autres, de mettre en place une réorganisation telle que j'avais demandée, en vue d'analyser les inquiétudes sur l'intégrité, les enquêtes, les gens responsables de la vérification et des contrats.

Voici donc en résumé les inquiétudes que j'avais et croyais importantes d'en aviser formellement le ministre actuel des transports.

Structure :

Centralisation du pouvoir à la direction générale des services à la gestion et de la surveillance des marchés:

- L'observation des règles contractuelles relève de la même direction que la gestion contractuelle.
- Les ressources humaines, ressources financières, ressources informationnelles et ressources technologiques sous la même direction.
- La centralisation du pouvoir dans les comités internes, les membres étant en majorité des employés de la direction générale des services à la gestion et de la surveillance des marchés.

Contrôle :

- La direction des enquêtes contrôle les signalements et les enquêtes.
- Les professionnels, en conformité avec les processus, relèvent des directeurs territoriaux, ce qui ne leur laisse pas toute la marge de manœuvre nécessaire afin d'effectuer leurs vérifications en toute indépendance.
- Les documents sont filtrés et altérés avant d'être soumis au comité de vérification externe.

Opérations :

- Très grandes quantités de consultants externes: entre autres, les 6 firmes de génie-conseil les plus actives au MTQ, possédant un courriel du MTQ et ayant accès aux locaux et aux informations du MTQ.
- Plusieurs ex-employés réembauchés à titre de contractuels, de gré à gré, pour plusieurs années de suite. Dans un cas spécifique, deux contrats valides en même temps, un au nom de l'employé et l'autre au nom de son entreprise.
- Plusieurs contrats, de nature confidentielle et protégée, accordés, de gré à gré, concernant des plaintes de harcèlement, des diagnostics organisationnels, de la médiation et de l'accompagnement en gestion des ressources humaines. Ces contrats sont majoritairement

d'un montant légèrement sous la limite requise pour exiger une autorisation d'un sous-ministre adjoint. De plus, dans un cas précis, un contrat semblable est octroyé à un ex-employé du MTQ.

Plusieurs de ces contrats concernent le projet Turcot.

- Plusieurs contrats de gré à gré, donnés à une même personne, sous différentes entités juridiques;
- Collaboration déficiente des différentes directions avec les vérificateurs interne;
- Aucune vérification interne des estimations.

Le contrôleur des finances a entrepris une vérification en 2013, le rapport n'a toujours pas été soumis au cabinet.


Robert Paëti
Député de Marguerite-Bourgeoys

Québec, le 6 mai 2016

Monsieur Robert Poëti
Député de Marguerite-Bourgeoys
Vice-président de la Commission de
l'économie et du travail
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau 1.124
Québec (Québec) G1A 1A4



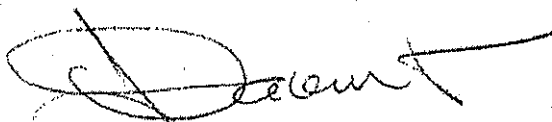
Cher collègue,

J'ai pris connaissance de votre correspondance du 27 avril 2016 et des préoccupations que vous y décrivez.

Depuis mon entrée en fonction au sein du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, j'ai pris acte des actions posées par le Ministère en matière de gestion contractuelle.

Je suis sensible aux préoccupations que vous évoquez dans votre lettre. D'ailleurs, j'ai demandé à mon directeur de cabinet de rencontrer madame Annie Trudel afin qu'elle lui fasse état de ses observations. Soyez assuré que j'y donnerai la suite appropriée.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jacques Daoust